



Edition **Nord Nouvelle-Aquitaine**  
Départements 16/17/79/86/87

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

N°28

**BILAN 2019**

19/12/2019



#### Animateur filière

Jean-Michel LHOTE  
ACPEL  
[acpel@orange.fr](mailto:acpel@orange.fr)

#### Animateurs délégués

Poireau : Sylvie SICAIRE CA 16  
[sylvie.sicaire@charente.chambagri.fr](mailto:sylvie.sicaire@charente.chambagri.fr)

Céleri et carotte :

Benoît VOELTZEL - CA17  
[benoit.voeltzel@charentemaritime.chambagri.fr](mailto:benoit.voeltzel@charentemaritime.chambagri.fr)

Tomates abris froids :

Geoffrey MONNET - CA 86  
[Geoffrey.monnet@vienne.chambagri.fr](mailto:Geoffrey.monnet@vienne.chambagri.fr)

#### Directeur de publication

Dominique GRACIET,  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

#### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

**Reproduction intégrale**  
de ce bulletin autorisée.  
**Reproduction partielle**  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-Aquitaine  
Maraîchage / Edition Nord NA  
N°X du  
JJ/MM/



## Bilan de la campagne

### Tomate abris froids

- *Tuta absoluta*
- Noctuelles
- Mildiou
- *Botrytis cinerea*
- Punaises

### Carotte et céleri-rave

- Mouche de la carotte
- Septoriose
- Aster Yellow

### Poireau

- Mouche mineuse
- Teigne du poireau
- Thrips
- Rouille du poireau
- Alternaria

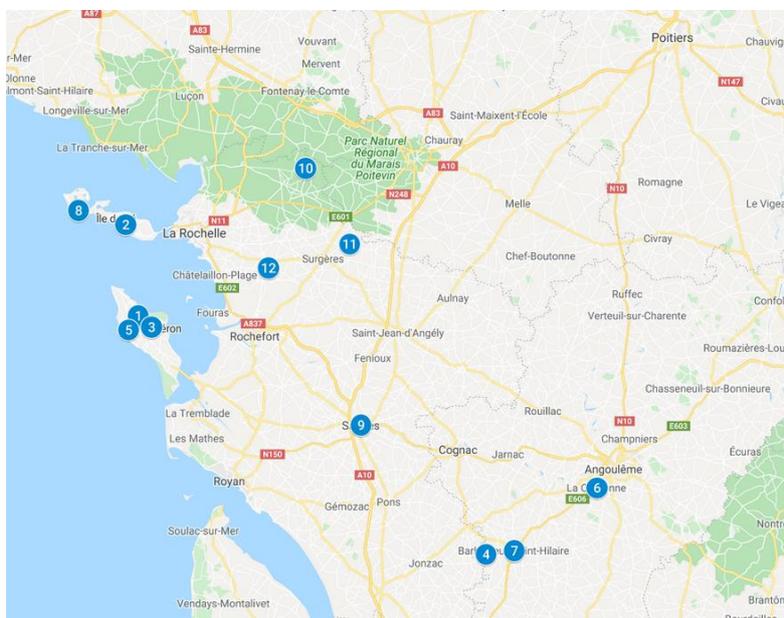
# Synthèse sanitaire tomate en sol, sous abris froids

## • Réseau de surveillance

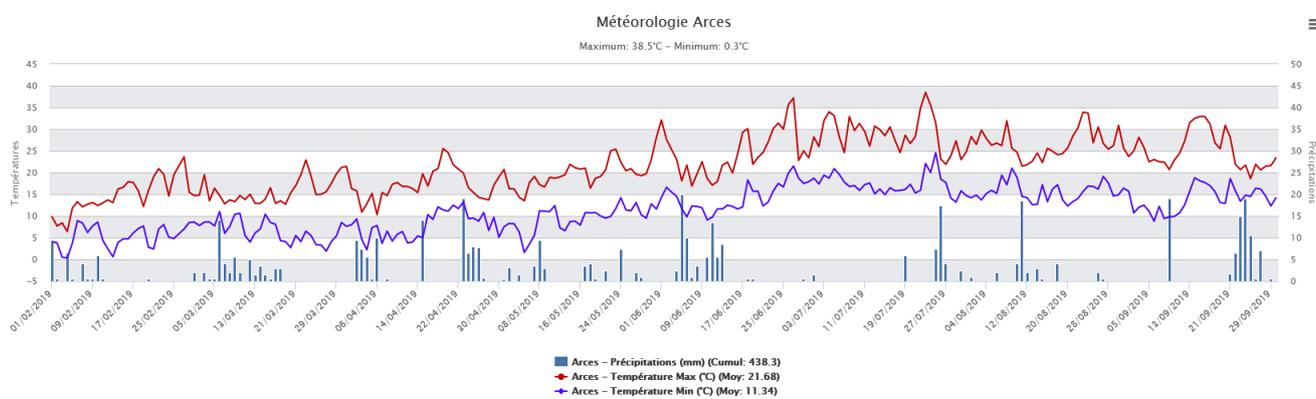
Sur le secteur du nord de la région Nouvelle-Aquitaine, le réseau de Surveillance Biologique du Territoire concerne la production de tomates en sol sous abris froids, qui est relativement précoce, particulièrement à proximité de la côte Atlantique, bénéficiant de températures clémentes et d'un bon rayonnement. Cette production est réalisée chez un grand nombre de maraîchers (environ 250 exploitations) pour une surface de 70 hectares et elle constitue l'un des produits d'appel des circuits-courts en Agriculture Biologique ou en conventionnel.

Sur les départements 17 (dont les Îles de Ré et d'Oléron), 16, 79 et 86, le réseau de surveillance concerne à la fois des productions biologiques et des productions conventionnelles. La rédaction des Bulletins de Santé du Végétal et de ce bilan est réalisée à partir des données provenant :

- De 5 parcelles de référence réparties sur les Îles de Ré et d'Oléron, suivies et notées directement par les producteurs.
- De 7 parcelles de référence situées sur le continent (départements de la Charente-Maritime et de la Charente), suivies et notées directement par les producteurs.
- Des informations de type « tours de plaine » assurées par les techniciens de Chambres d'Agriculture : CDA16, CDA17 et CDA86.



## • Bilan climatique



Au printemps, des alternances de périodes chaudes et de périodes fraîches ont parfois compliqué la bonne gestion des aérations des abris. Ainsi, des confinements ont conduit à des cas de *Botrytis cinerea*. Début mai, les températures basses ont perturbé le développement des plantes.

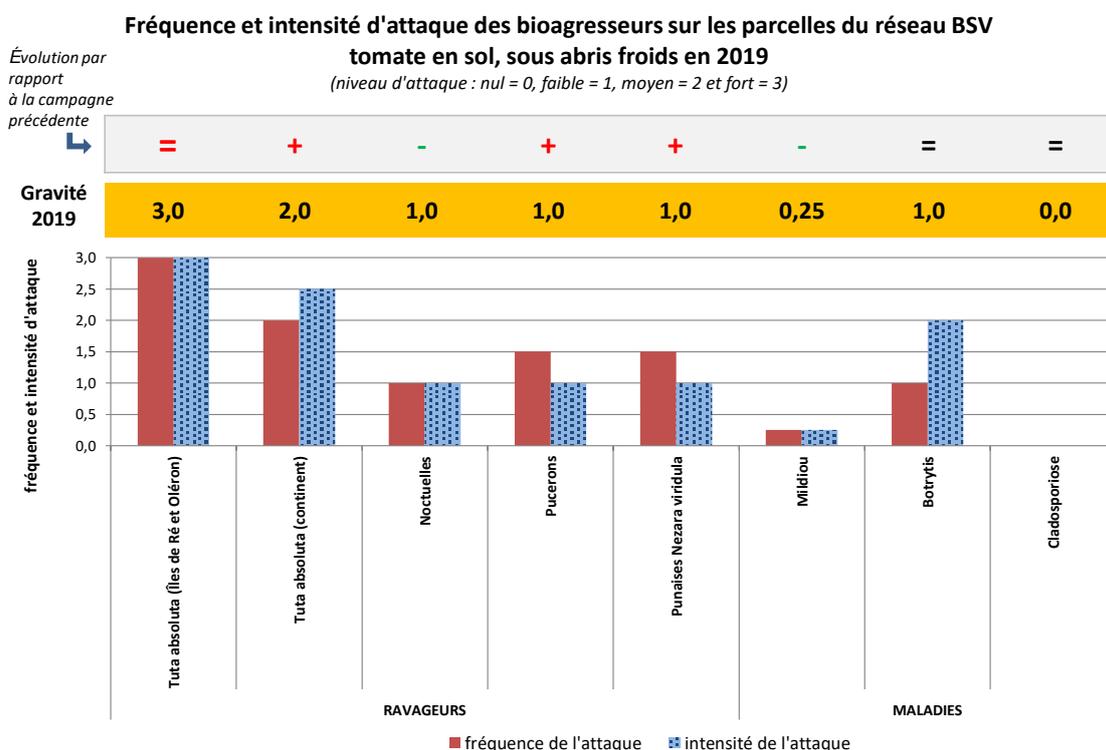
Durant l'été, les périodes très chaudes ont été difficiles à gérer sous abris. Ainsi, des excès de chaleur ont conduit à différentes problématiques :

- des coups de soleil sur fruits (poivron, tomate),
- des nécroses apicales (ou «cul noir») sur poivron et tomate,
- des phénomènes de coulure de fruits,
- de mauvaises colorations sur fruits de tomates et des collets verts accentués.

Le «blanchiment» et la bonne gestion de l'aération des abris pouvaient permettre de limiter une partie de ces problématiques.

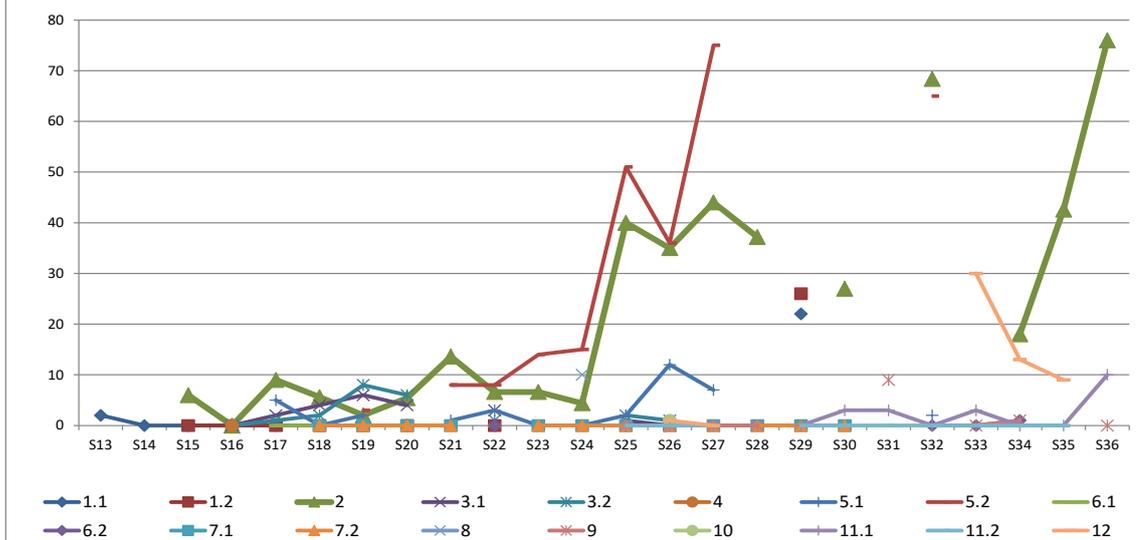
Ainsi, ce climat plutôt sec et chaud a eu comme conséquence de limiter les problématiques sanitaires « de type maladies » (comme le mildiou très peu présent en 2019). L'année est surtout marquée par des désordres physiologiques (listés précédemment) et une forte présence de ravageurs, dont l'extension du territoire de présence de *Tuta absoluta*.

## • Bilan sanitaire



**Tuta absoluta**  
(mineuse sud-américaine)

Évolution du nombre de *Tuta absoluta* pour 1 piège delta relevé/tunnel/semaine

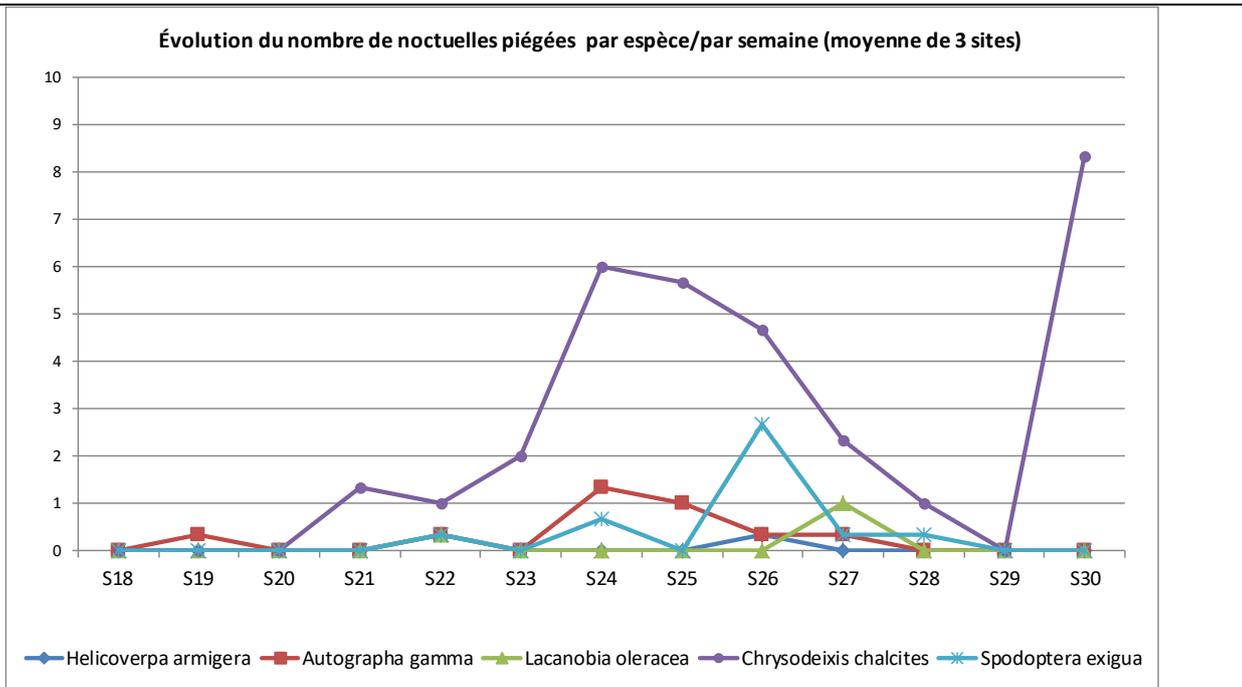


NB : dans ce graphique, les valeurs de la courbe poste 2 (triangle vert) sont divisées par 5 (captures très élevées : ne pas écraser la visualisation des autres courbes)

Tendance :	Absence ou faible	Moyen	Fort ou progression sensible
Ravageurs	Fréquence d'observation	Intensité des dégâts	État de la problématique
<b>Tuta absoluta</b> (mineuse sud-américaine)	<p><b>Sur les Îles de Ré et d'Oléron</b>, la quasi-totalité des sites de production sont touchés. Les premières manifestations de l'insecte sont observées à partir de début avril. Les premières mines sur feuilles sont repérées début mai et les premiers dégâts sur fruits début juin.</p>	<p><b>Sur les îles de Ré et d'Oléron</b>, les dégâts ont été variables et en général importants (de 5 à 100 % des pieds touchés). Les dégâts sont variables suivant les stratégies adoptées (de 10 à 70 % des fruits atteints).</p>	<p>Sur le secteur côtier et en Charente-Maritime, les dégâts sont fréquents et souvent très sévères. En Vienne, la présence marquée de l'insecte dès la première année sur au moins 4 exploitations (jusqu'à présent indemnes) montre la rapidité potentielle d'extension en cas de non-respect des mesures de prophylaxie (en l'occurrence l'utilisation de plants indemnes).</p>
	<p><b>Sur le continent</b>, l'insecte est bien installé en Charente-Maritime. Le département de la Charente semble épargné. <u>Le fait marquant de l'année</u> : dans le Département de la Vienne, en lien avec des lots de plants, au moins 4 exploitations (jusqu'à présent indemnes) sont fortement atteintes (avec l'arrêt de récolte à partir de mi-août : quasi-totalité des fruits touchés).</p>	<p><b>Sur le continent</b>, les dégâts sont en général plus modérés. Certains sites en Charente-Maritime et en Vienne présentent des pertes significatives (de 5 à 50% des fruits atteints).</p>	



(Crédit Photo : CDA17, ACPEL et Geoffrey MONNET – CDA86)



**Noctuelles**  
(diverses espèces)

Fréquence d'observation	Intensité des dégâts	État de la problématique
Depuis quelques années, en particulier sur l'Île d'Oléron, des dégâts de noctuelles sont observés sur fruits. Depuis 2017, différentes capsules de phéromones ( <i>Autographa gamma</i> , <i>Lacanobia oleracea</i> , <i>Chrysodeixis chalcites</i> , <i>Spodoptera exigua</i> ) sont positionnées sur des sites de piégeage à risque. En 2019, c'est <i>Chrysodeixis chalcites</i> qui a surtout été présente (pic de vol des semaines 23 à 27).	Sur l'Île d'Oléron, les dégâts ont été moins importants que d'autres années. Quelques sites de plein champ ont été touchés plus fortement (de 5 à 40 %).	La production de l'Île d'Oléron et des zones côtières sont les plus concernées avec des dégâts annuels. En 2019, on note la prédominance de <i>Chrysodeixis chalcites</i> (noctuelle de l'artichaut). Les autres espèces ont été piégées, mais à un niveau faible.



(Crédit Photo : ACPEL et CDA17)

Tendance :	Absence ou faible	Moyen	Fort ou progression sensible
------------	-------------------	-------	------------------------------

Ravageurs	Fréquence d'observation	Intensité des dégâts	État de la problématique
<b>Pucerons</b> (diverses espèces)	Les premiers pucerons ont été repérés précocement sur feuillage dès fin mars sur l'Île d'Oléron. Cette année a été particulièrement favorable à la présence précoce et continue de foyers de pucerons dans de nombreuses situations et sur tout le territoire	Sur l'ensemble du territoire, les pucerons ont été très présents comparativement à 2018 avec de nombreuses espèces. En production AB et en lutte biologique, leur contrôle a été complexe. Quelques cas importants sont notés (particulièrement dans le cas d'une mauvaise installation de la faune auxiliaire).	Cette problématique a été plus présente en 2019. Une surveillance est nécessaire (car dans les cas graves, les pertes peuvent être sévères).
	 (Crédit Photo : CDA17)		
<b>Punaises</b> (notamment <i>Nezara viridula</i> )	Forte présence tardive (en septembre) de cet insecte dans un tunnel du sud de la Charente (dans le cadre de suivis techniques).	Les dégâts sont caractérisés par un flétrissement des feuilles de l'apex, des boursouflures sur tiges et des taches dures sur fruits.	Cette punaise est de plus en plus observée chez les maraîchers et est dommageable sur de nombreuses cultures légumières. Soyez vigilant !
	 (Crédit Photo : ephytia)		

Tendance :	Absence ou faible	Moyen	Fort ou progression sensible
------------	-------------------	-------	------------------------------

Maladies	Fréquence d'observation	Intensité des dégâts	État de la problématique
<b>Mildiou</b> <i>(Phytophthora infestans)</i>	Le climat de l'année n'a pas été favorable à ce champignon (contrairement à 2018). Très peu de cas répertoriés sur le territoire suivi.	Pour les quelques rares cas suspectés, les dégâts étaient modérés cette campagne.	Cette maladie peut être préjudiciable sous abris peu ventilés, avec une humidité importante conjuguée à des températures chaudes.
	 <p>(Crédit Photo : CDA17 et ephytia)</p>		
<b>Pourriture grise</b> <i>(Botrytis cinerea)</i>	Comme en 2018, ce champignon s'est développé dès début avril sur de jeunes plants. D'autres symptômes ont été observés en juin sur feuilles et tiges sous plusieurs abris sur les Îles de Ré et d'Oléron, et en Charente.	L'importance des dégâts est très variable de quelques symptômes à des pertes significatives de plants.	Cette maladie est favorisée par des températures fraîches et une hygrométrie importante. Elle est souvent non généralisée, en lien avec la conduite du climat des abris (abris peu aérés) et des pratiques de taille favorables à la dissémination.
	 <p>(Crédit Photo : CDA17)</p>		
Autres	Fréquence d'observation	Intensité des dégâts	État de la problématique
<b>Désordres physiologiques :</b>  <b>Nécrose apicale</b> («Cul noir»)	A partir de mi-juillet et jusqu'à fin août, des nécroses apicales ont été observées sur de nombreux fruits, en lien avec les conditions climatiques de l'été (gros écarts de températures), favorables à ces incidents physiologiques.	Comme en 2018, il est difficile de calculer l'impact économique, mais en fonction des variétés, des modes de conduite, certains tunnels ont été durement impactés.	Ce désordre physiologique est couramment observé et est lié à des stress subis par des extrêmes climatiques et des irrégularités d'irrigation (problème alimentaire par manque de calcium au niveau du fruit). Certaines variétés sont plus sensibles.
	 <p>(Crédit Photo : CDA16 et CDA17)</p>		

Tendance :	Absence ou faible	Moyen	Fort ou progression sensible
------------	-------------------	-------	------------------------------

Autres	Fréquence d'observation	Intensité des dégâts	État de la problématique
<b>Mauvaise coloration des fruits</b>	Les fortes températures sous les abris ont conduit à de nombreux cas de mauvaises colorations des fruits.	Dans certains cas avec des variétés anciennes ou des conduites favorisantes (blanchiment insuffisant des abris...), les pertes ont pu être très importantes pendant la période fin juillet à août (perte totale de plusieurs étages de fruits).	Cette problématique a été particulièrement présente en 2019 en lien avec des extrêmes climatiques sous les abris.
	 <p>(Crédit Photo : ACEPL et CDA17)</p>		

### • Conseils de fin de saison

Afin de limiter l'aire d'extension de la mineuse sud-américaine (*Tuta absoluta*), il est conseillé d'éliminer les plantes hôtes dans la serre et aux abords de celle-ci (ex : morelle noire, datura, repousses de tomate). De plus, il est important de protéger les ouvertures des serres par des filets insect-proof, pour empêcher toute pénétration d'insectes.

**Mines de *Tuta* sur feuilles de datura**  
(Crédit Photo : T. MASSIAS – CDA17)



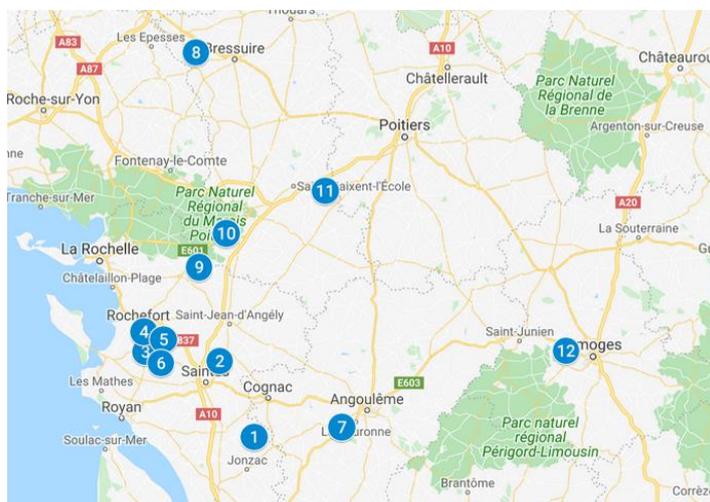
# Synthèse sanitaire carotte et céleri-rave

## • Réseau de surveillance

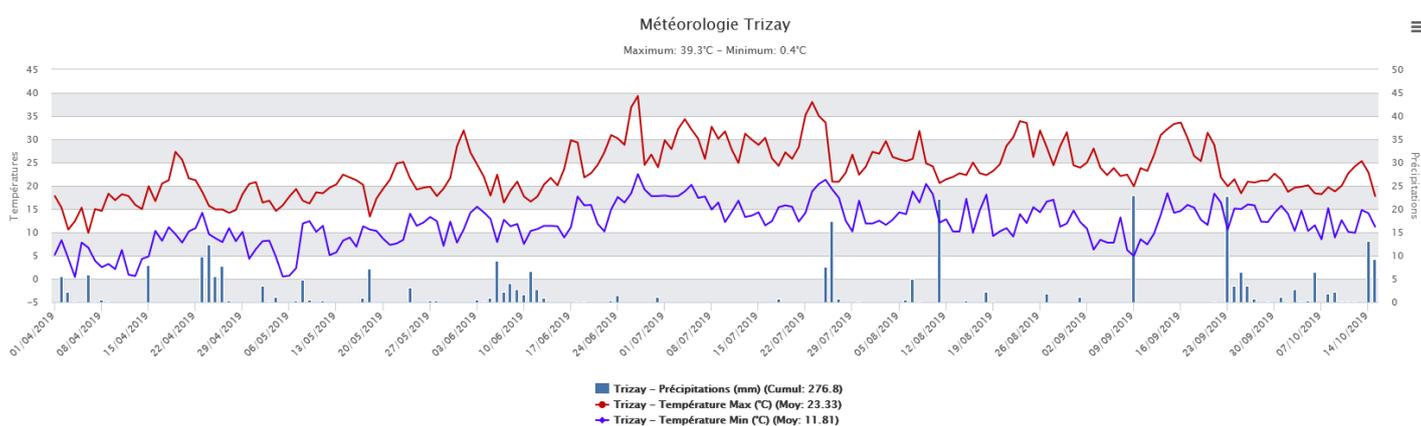
Sur le secteur du nord de la région Nouvelle-Aquitaine, le réseau de Surveillance Biologique du Territoire concerne la production de carottes d'été et d'automne, dont les semis s'échelonnent globalement d'avril à juillet et celle de céleris-raves, dont les plantations sont couramment réalisées d'avril à mai. La production de carottes est réalisée chez un grand nombre de maraîchers (environ 340 exploitations) en Agriculture Biologique ou en conventionnel. Quant à la production de céleris-raves, elle est présente chez un grand nombre de maraîchers AB et chez quelques producteurs spécialisés (notamment dans la Vallée de l'Arnoult).

Sur les départements 16, 17, 79, 86 et 87, le réseau de surveillance concerne à la fois des productions biologiques et des productions conventionnelles. La rédaction des Bulletins de Santé du Végétal et de ce bilan est réalisée à partir des données provenant :

- De 9 parcelles de référence en culture de carottes réparties sur 4 départements, suivies et notées soit par les producteurs, soit par les techniciens des Chambres d'Agriculture de Charente-Maritime et de la Haute-Vienne, de l'ACPEL.
- De 3 parcelles de référence en culture de céleris-raves situées dans le département de Charente-Maritime, suivies et notées par les techniciens de la Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime et de l'ACPEL.



## • Bilan climatique



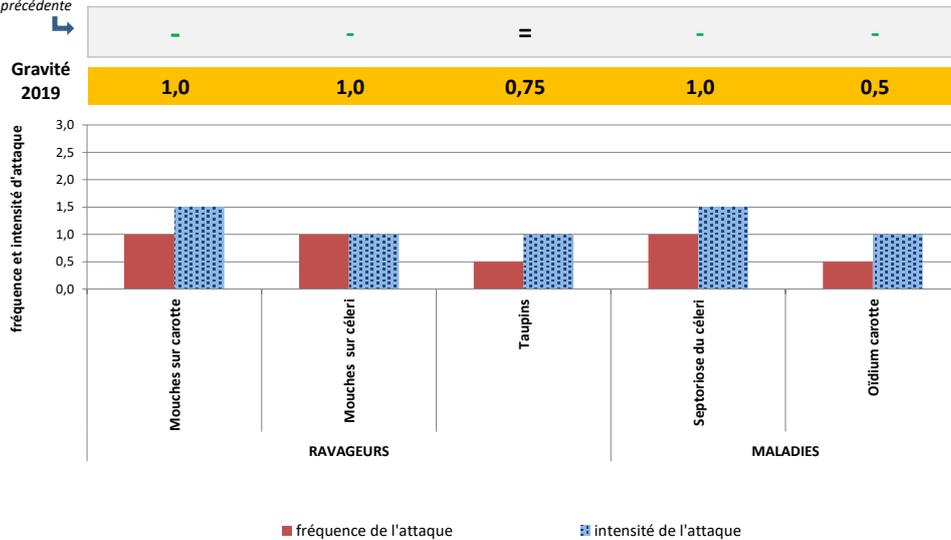
Les conditions sèches du printemps ont été favorables aux préparations de sols pour assurer de bonnes conditions de semis et de plantations. Par contre, les contraintes liées à l'irrigation ont été déterminantes pour la réussite des cultures. Par ailleurs, les pics de températures de l'été n'ont pas été favorables à des cultures comme le céleri-rave (qui n'apprécie pas trop les températures au-dessus de 30°C). Au final, les conditions sèches de la campagne ont limité la présence de maladies telle que la septoriose sur céleris. Par contre, des dégâts significatifs d'Aster Yellow se sont manifestés en fin de campagne sur céleris rave et branche (présence précoce d'insectes vecteurs).

## • Bilan sanitaire

### Fréquence et intensité d'attaque des bioagresseurs sur les parcelles du réseau BSV carotte / céleri-rave en 2019

Évolution par rapport à la campagne précédente

(niveau d'attaque : nul = 0, faible = 1, moyen = 2 et fort = 3)

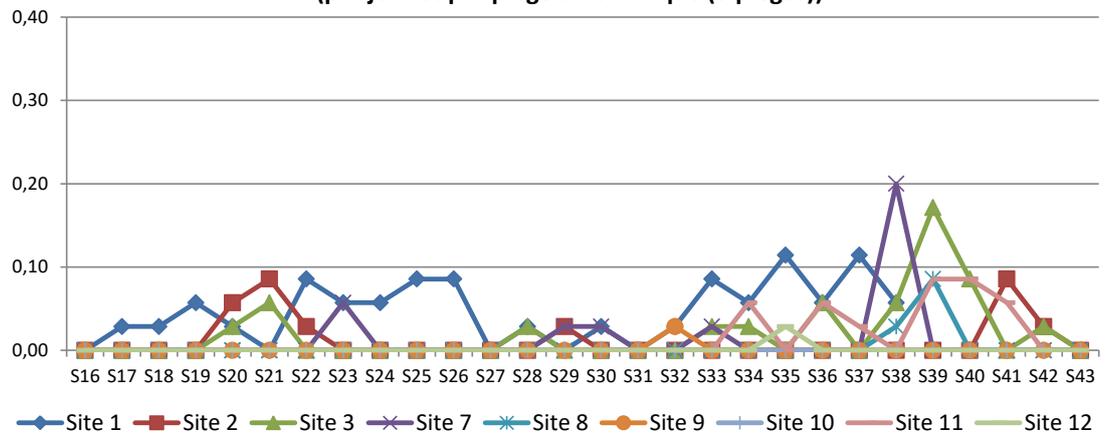


Tendance :	Absence ou faible	Moyen	Fort ou progression sensible
------------	-------------------	-------	------------------------------

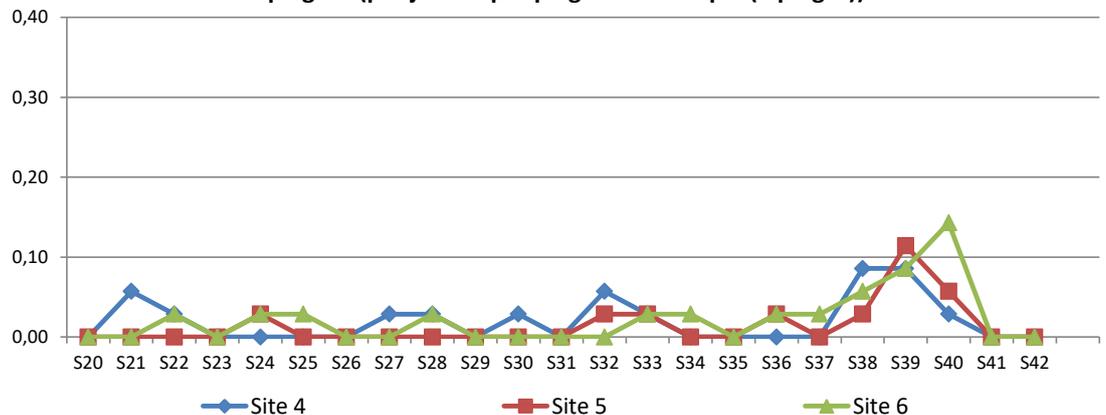
RAVAGEURS	Fréquence d'observation	Intensité des dégâts	État de la problématique
-----------	-------------------------	----------------------	--------------------------

**Mouche de la carotte**  
(*Psila rosae*)

Carotte : évolution par semaine du nombre de mouches de la carotte piégées (par jour et par piège chromatique (5 pièges))



Céleri-rave : évolution par semaine du nombre de mouches de la carotte piégées (par jour et par piège chromatique (5 pièges))



Tendance :	Absence ou faible	Moyen	Fort ou progression sensible
------------	-------------------	-------	------------------------------

RAVAGEURS	Fréquence d'observation	Intensité des dégâts	État de la problématique
<b>Mouche de la carotte</b> ( <i>Psila rosae</i> )	En culture de carottes, en considérant les différents secteurs, le 1 <sup>er</sup> vol a été observé durant les mois de mai et de juin. Le 2 <sup>ème</sup> vol, se confond avec le démarrage du 3 <sup>ème</sup> vol et débute en août. Le 3 <sup>ème</sup> vol est la continuité du second et dure jusqu'à la mi-octobre. Pour les 2 premiers vols, la mouche a été surtout active en Charente-Maritime, et dans une moindre mesure dans les autres départements suivis.	Seul, le 3 <sup>ème</sup> vol dépasse véritablement le seuil indicatif de risque fixé pour cette culture (à 0,1 mouche par jour et par piège). Mais pour certaines parcelles (sites 1 et 2), ce seuil est presque atteint durant les différents vols. Au niveau des racines récoltées, quelques dégâts sont notés, mais à un niveau relativement faible en comparaison de 2018.	La mouche de la carotte est une problématique importante sur les cultures de carotte et dans une moindre mesure en céleris-raves, car elle est présente d'avril à octobre, avec 3 vols plus ou moins différenciés.  Cette année, les vols ont été relativement limités et l'impact sur les cultures peu important.
	En culture de céleris-raves (parcelles suivies sur le secteur de l'Arnoult), seul le 3 <sup>ème</sup> vol est véritablement visible. Il débute mi-septembre, pour se terminer un mois plus tard.	Ce 3 <sup>ème</sup> vol ne dépasse pas le seuil indicatif de risque fixé pour cette culture (à 0,2 mouche par jour et par piège) En Charente-Maritime, pas ou très peu de dégâts ont été repérés sur ces parcelles de suivi.	
 (Crédit Photo : ACPEL et Ephytia)			
<b>Taupins</b> ( <i>Agriotes sordidus</i> et autres)	Des perforations liées à des attaques de taupins ont été observées sur des carottes début août dans une seule parcelle en Charente-Maritime.	L'intensité des dégâts reste faible sur carottes.	Problématique toujours d'actualité, qui peut être importante en fonction des populations présentes dans le sol et des stades larvaires plus ou moins voraces.

Tendance :	Absence ou faible	Moyen	Fort ou progression sensible
MALADIES	Fréquence d'observation	Intensité des dégâts	État de la problématique
<b>Septoriose du céleri</b> ( <i>Septoria apiicola</i> )	Le modèle Septocel® a annoncé de nombreuses périodes à risque septoriose et plus spécifiquement pour les données climatique de la station d'Agressais (7 cycles). Cependant, le contexte sec, une bonne gestion des irrigations (humectations limitées) expliquent l'absence de symptômes significatifs avant la fin de saison (où les calibres étaient généralement atteints).	Seules certaines parcelles en Agriculture Biologique ont subi des dégâts conséquents (50 % de perte de calibre). Sinon, dans la plupart des cas, les symptômes n'ont pas influencé véritablement l'obtention des calibres recherchés. A noter, que les symptômes les plus importants ont été notés sur la variété Marquiz.	Ce champignon peut avoir un fort impact sur le calibre des raves, d'autant plus pendant leurs périodes de grossissement. Les cycles de la septoriose du céleri sont très liés à l'humidité. Ainsi, le risque est d'autant plus important avec des irrigations favorisant une longue durée d'humectation du feuillage (arrosage en soirée).
	 <p>(Crédit Photo : ACPEL)</p>		

Autre	Fréquence d'observation	Intensité des dégâts	État de la problématique
<b>Aster Yellow</b>	Sur certains secteurs, particulièrement en Charente et en Vienne, des symptômes d'Aster Yellow ont été notés dans certaines parcelles. La fréquence d'observation semble supérieure à d'autres années.	Quelques parcelles ont été fortement atteintes. Une parcelle d'un 1/2 ha en Vienne très durement touchée n'a pas été récoltée.	Cet organisme de la famille des phytoplasmes est souvent présent dans les parcelles de céleri-rave, mais à un niveau très faible qui passe généralement inaperçu (sans conséquences). Certaines années, pour certaines parcelles ou pour certains secteurs, son expression peut être très notable, voire conduire à des baisses de rendement.
	 <p>(Crédit Photo : ACPEL et CDA16)</p>		

## • Conseils de fin de saison

Afin de limiter les contaminations de septoriose sur céleri-rave, il est important d'éviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage. C'est pourquoi, il est recommandé de privilégier une irrigation le matin.

# Synthèse sanitaire poireau

## • Réseau de surveillance

Sur le secteur du nord de la région Nouvelle-Aquitaine, le réseau de Surveillance Biologique du Territoire concerne surtout la production de poireau d'automne/hiver (dont les plantations sont couramment réalisées de mi-juin à fin juillet).

Cette production est présente chez un grand nombre de maraîchers (environ 350 exploitations) et elle fait partie des légumes incontournables dans la gamme des exploitations maraîchères diversifiées en agriculture conventionnelle, comme en agriculture biologique.

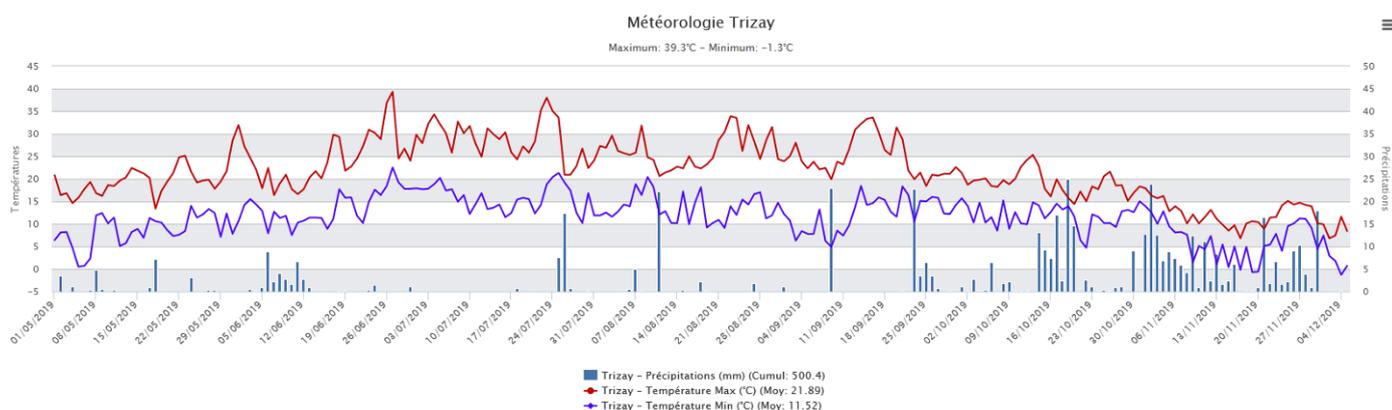
Sur le territoire des départements 16, 17, 79 et 87, le réseau de surveillance concerne à la fois des productions biologiques et des productions conventionnelles. La rédaction des Bulletins de Santé du Végétal et de ce bilan est réalisée à partir des données suivantes :

- De 9 parcelles de référence réparties sur les 3 départements 16, 17 et 79, suivies et notées directement par les producteurs.
- De 3 parcelles de référence (1 en 17 et 79, et 2 en 87), suivies et notées par les techniciens de l'ACPEL et de la Chambre d'Agriculture de Haute-Vienne.
- Des informations de type «tours de plaine» assurées par la technicienne de Chambre d'Agriculture de Charente.

Parmi les parcelles de références, 8 présentaient un dispositif de piégeage de teigne du poireau (principalement des parcelles AB) et 9 un dispositif de suivi des piqûres de nutrition sur des plants de ciboulettes.

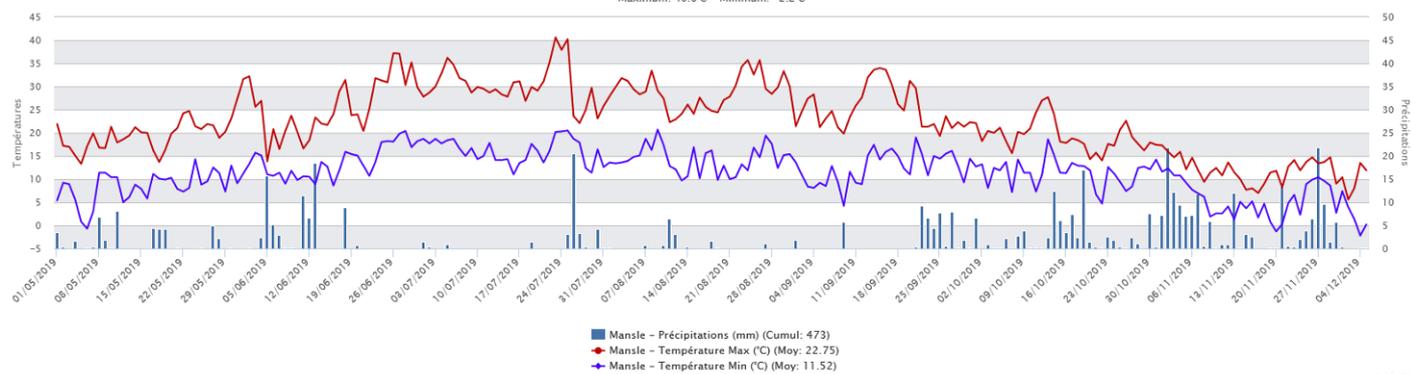


## • Bilan climatique (exemple de la Charente-Maritime et de la Charente)



### Météorologie Mansle

Maximum: 40.6°C - Minimum: -2.2°C



Les courbes des températures ci-dessus, des secteurs proches de la côte (station de Trizay-17) et plus à l'intérieur des terres (station de Mansle-16) montrent des dynamiques assez proches mais des écarts mini/maxi plus accentués sur le secteur de Mansle. Ainsi, pour la période de culture de poireau on note :

- Des conditions sèches pendant la période des plantations (fin juin et début de juillet) qui ont permis de bonnes préparations de sols. Cependant, les températures élevées à cette période ont nécessité un bon suivi des irrigations pour assurer une bonne reprise des plants ;
- Par la suite, les conditions sèches n'ont généralement pas été défavorables aux cultures à la condition que les irrigations aient été bien gérées ;
- En octobre, les forts cumuls de pluies ont empêché des interventions et perturbé les chantiers de récolte mécanisés. Cette situation a conduit à passer à des récoltes manuelles (limitantes en termes de volumes traités). Dans les cas où les sols sont encore praticables, les terrains sont abîmés (tassements, ornières...) ;
- A noter que les poireaux de fin d'automne présentaient des diamètres de fûts plus importants que les autres années, à même date.



(Crédit photo : Sylvie SICAIRES CDA16)

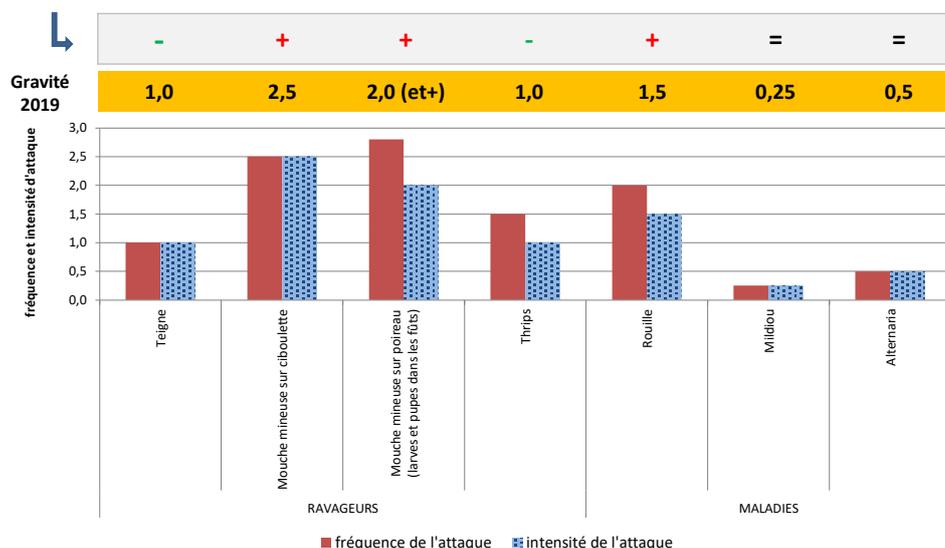
### • Bilan sanitaire

Tableau de synthèse de la situation sanitaire 2019 :

Évolution par rapport à la campagne précédente

#### Fréquence et intensité d'attaque des bioagresseurs sur les parcelles du réseau BSV poireau en 2019

(niveau d'attaque : nul = 0, faible = 1, moyen = 2 et fort = 3)



Tendance :	Absence ou faible	Moyen	Fort ou progression sensible
------------	-------------------	-------	------------------------------

RAVAGEURS	Fréquence d'observation	Intensité des dégâts	État de la problématique
<b>Teigne du poireau</b> <i>(Acrolepiosis assectella)</i>			
	<p>Dès la pose des pièges (mi-juin), de premières captures ont été effectuées sur un site du nord des Deux-Sèvres. Sur la campagne, seuls 50% des sites de piégeages ont capturé de façon significative. On note des pics de vol différenciés suivant les sites (s'étalant sur la période de mi-juin à mi-octobre. Les 1ères lacérations sont signalées fin-août pour certains sites.</p>	<p>Pour les parcelles concernées, à différentes périodes, des lacérations du feuillage ont été signalées (d'intensité faible à modérée, de moins de 10 à 30 % des poireaux atteints avec environ 2-3 feuilles touchées par poireau). Avec un arrêt relativement précoce du vol et dans le cadre de cultures poussantes, les dégâts limités ont souvent été résorbés par la croissance de nouvelles gaines.</p>	<p>Cette problématique concerne pas ou peu les agriculteurs en conduite conventionnelle. La pression de ce ravageur est plus significative chez les producteurs en conduite biologique. Cette année, la teigne a globalement peu impacté la production.</p>
<p>(Crédit Photo : CDA16 et CDA17)</p>			

<b>Mouche mineuse</b> <i>(Napomyza gymnostoma)</i>			
	<p>Evolution par semaine du % de ciboulettes touchées par les piqûres de nutrition des mouches mineuses</p>		

Tendance :	Absence ou faible	Moyen	Fort ou progression sensible
RAVAGEURS	Fréquence d'observation	Intensité des dégâts	État de la problématique
<b>Mouche mineuse</b> ( <i>Napomyza gymnostoma</i> )	<p>Le suivi des piqûres de nutrition sur ciboulettes montre une première activité (limitée à quelques sites) dès la mi-août. Mais la mouche a surtout été active de fin septembre à fin octobre. Cette année, un grand nombre de parcelles présente des dégâts, que ce soit en AB (cas habituel) ou en conventionnel (situation peu commune, en lien avec les difficultés d'accès aux parcelles durant les pluies). Au final, presque 90% des parcelles sont concernées.</p>	<p>A ce jour, les dégâts sont extrêmement variables d'une parcelle à l'autre : de 0 ou 1% à 100% des poireaux touchés. L'intensité des dégâts à la parcelle est aussi variable : d'une trace de galerie à 3 ou 4 galeries avec la présence de pupes. Les poireaux peuvent être commercialisables après enlèvement des gaines atteintes, mais cela demande du temps d'épluchage et dégrade le rendement commercial. Les dernières plantations de fin juillet sont plus impactées.</p>	<p>En production conventionnelle (généralement épargnée), les conditions de l'année, limitant l'accès aux parcelles pendant la période à risque, conduisent à quelques dégâts. En AB, suivant les conduites (la pose ou non de filets...), les dégâts peuvent être très significatifs et conduire à beaucoup d'épluchage. L'utilisation de filets, couplée à la surveillance des vols, conduit généralement à une bonne maîtrise de ce ravageur.</p>
	 <p>(Crédit Photo : ACPEL, CDA16 et CDA17)</p>		
<b>Thrips du poireau</b> ( <i>Thrips tabaci</i> )	<p>Les pluies de fin juin ont souvent gênées l'installation de la 1<sup>ère</sup> génération. Des piqûres des thrips sont signalées mi-juillet, notamment sur les sites suivis en Haute-Vienne. Par la suite, les conditions sèches de juillet ont favorisé le maintien de l'insecte sur la quasi-totalité des parcelles (mais à un niveau nettement plus faible qu'en 2018).</p>	<p>La pression de cette année a été faible en lien avec un mois de juin frais. La présence est notée sur l'ensemble des parcelles, mais le % de la surface foliaire touchée est moindre qu'en 2018. Selon la maîtrise de la 1<sup>ère</sup> génération de 1 à 10% de la surface foliaire a été touchée.</p>	<p>Cet insecte est une problématique importante en production d'expédition ou l'absence de piqûres est une demande du marché. En AB et/ou vente directe, la présence de quelques traces est généralement acceptable.</p>
	 <p>Les 2 photos de gauche sont le reflet de la pression de 2018 et la photo de droite celui de la pression de 2019 (Crédit Photo : CDA16)</p>		

Tendance :	Absence ou faible	Moyen	Fort ou progression sensible
MALADIES	Fréquence d'observation	Intensité des dégâts	État de la problématique
<b>Rouille</b> <i>(Puccinia porri, Puccinia allii)</i>	<p>Les premières pustules de rouille sont généralement apparues tardivement en octobre.</p> <p>Depuis, avec des conditions humides, de nombreuses parcelles sont concernées par ce champignon, notamment pour les variétés sensibles (actuellement de 0 à 100% des poireaux atteints suivant les situations).</p>	<p>Depuis la mi-novembre, des dégâts significatifs sont observés (épluchage de certains niveaux de feuilles). Selon la variété, l'importance des dégâts est aussi variable (d'absence à 20/25% de la surface foliaire atteinte).</p>	<p>Cette campagne, la présence de pustules est observée sur des variétés sensibles avec une intensité plus forte due aux pluies et aux températures automnales.</p>
	 <p>(Crédit Photo : CDA16 et ACPEL)</p>		
<b>Mildiou</b> <i>(Phytophthora porri)</i>	<p>A ce jour, on ne note pas de foyers significatifs de mildiou.</p>	<p>A cette date, les conditions de l'année n'ont pas été favorables à un développement de ce champignon.</p>	<p>Le développement de ce champignon est très lié aux conditions de l'année. En cas, de forte pression, cette maladie peut occasionner des pertes significatives.</p>
	 <p>(Crédit Photo : ACPEL)</p>		
<b>Alternaria</b> <i>(Alternaria porri)</i>	<p>Des symptômes sont observés début novembre sur une parcelle en Charente.</p>	<p>L'intensité des dégâts a été faible.</p>	<p>Cette maladie se développe essentiellement à l'automne. Elle est favorisée par les températures chaudes et les fortes humidités. Les cultures irriguées par aspersion présentent un risque plus important.</p>
	 <p>(Crédit Photo : CDA16)</p>		

## • Conseils de fin de saison

En termes de prophylaxie, vis-à-vis de la mouche mineuse du poireau, il est important de gérer en amont le risque pour les cultures de poireaux suivantes. Par exemple, en présence de larves et de pupes de mouches mineuses dans les poireaux à l'épluchage, il est conseillé de réaliser un compostage sous bâche des épluchures et des déchets plutôt qu'un épandage direct au champ.

De même, même si cela est très contraignant en pratique, il vaut mieux éviter de laisser les poireaux non récoltables au champ pour ne pas favoriser le maintien des pupes au sol et la réémergence au printemps.

## Merci aux producteurs et observateurs de ces réseaux !

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage / Edition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :**

CDA 16, CDA 17, CDA 86, CDA 87, producteurs en AB (FRAB) et maraîchers diversifiés orientés vers les circuits-courts.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "*